

BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 12.960.000 euros
 Siège social : 15/17, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros)

ACTIF	N	N -1
Caisse, banques centrales, C.C.P.....	2 778	1 630
Effets publics et valeurs assimilées.....		
Créances sur les Etablissements de crédit.....	1 482 368	1 196 490
Opérations avec la clientèle	491 232	484 501
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participation et autres titres détenus à long terme	397	399
Parts dans les entreprises liées	143	143
Crédit-Bail et Location avec option d'achat		
Location simple.....		
Immobilisations incorporelles.....	120	150
Immobilisations corporelles.....	876	925
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Autres actifs	10 557	8 808
Comptes de régularisation.....	12 487	26 151
Total de l'actif.....	2 000 958	1 719 197
PASSIF	N	N -1
Banques centrales, C.C.P.....		
Dettes envers les Etablissements de crédit.....	378 468	309 636
Opérations avec la clientèle	1 530 868	1 302 224
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	14 672	10 280
Comptes de régularisation.....	17 124	29 486
Provisions pour risques et charges	3 332	3 598
Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		
Capitaux propres hors FRBG.....	56 494	63 973
Capital souscrit.....	12 960	12 960
Primes d'émission	20 160	20 160
Réserves	18 947	18 947
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement.....		
Report à nouveau (+ / -)	1	0
Résultat de l'exercice (+ / -)	4 426	11 906
Total du passif.....	2 000 958	1 719 197
TOTAL DU BILAN	: 2.000.957.766,56	
BENEFICE DE L'EXERCICE	: 4.426.080,30	

HORS BILAN
(en milliers d'euros)

	N	N -1
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement.....	149 981	119 689
Engagements de garantie	38 918	48 062
Engagements sur titres		
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement.....	1 025 39 706	Engagements
de garantie	8 634	8 850
Engagements sur titres		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros)

	N	N -1
Intérêts et produits assimilés.....	38 663	18 639
Intérêts et charges assimilés.....	-26 486	-6 742
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		
Produits sur opérations de location simple		
Charges sur opérations de location simple.....		
Revenus des titres à revenu variable	12	4
Commissions (produits).....	20 600	20 871
Commissions (charges).....	-730	-765
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	2 126	2 322
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés		
Autres produits d'exploitation bancaire.....	314	918
Autres charges d'exploitation bancaire.....	-1 365	-1 025
PRODUIT NET BANCAIRE.....	33 134	34 222
Charges générales d'exploitation.....	-26 005	-24 414
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-422	-419
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 707	9 389
Coût du risque.....	128	2 335
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 835	11 724
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	10	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT.....	6 845	11 724
Résultat exceptionnel.....	-205	190
Impôt sur les bénéfices.....	-2 214	-8
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		
RESULTAT NET.....	4 426	11 906

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2011
1) PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (règlements 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Le règlement CRB 97/02 relatif au contrôle interne a été pris en compte.

2) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**2.1 Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et aux taux suivants :

• Logiciel	1 an
• Matériel informatique	3 ans
• Frais d'établissement	5 ans
• Matériel roulant	5 ans
• Mobilier et matériel de bureau	5 ans
• Aménagements et installations	10 ans
• Immeubles	25 ans

2.3 Créances douteuses

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par le règlement CRC 2000.03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultats sont intégralement provisionnés.

2.4 Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.5 Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/11 à **2.491 K€**.

Décomposition ci-dessous :

En milliers d'euros	
Indemnités de Fin de Carrière	2 073
Primes de Médailles du Travail	418
Total	2 491

Les calculs ont été réalisés sur la base des prestations en vigueur à partir des données individuelles, des hypothèses et des méthodologies de calcul retenues par le Groupe BNP Paribas.

2.6 Fiscalité

La banque entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices institué par l'ordonnance souveraine n° 3152 du 19 mars 1964. La charge d'impôt figurant au Compte de Résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque sur la base du taux de 33,33 %.

2.7 Comptes consolidés

Les comptes de BNP Paribas Wealth Management Monaco sont consolidés dans les comptes de BNP Paribas SA (Suisse).

3) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1 Caisse, banques centrales et C.C.P.

A compter du 16 janvier 2008, conformément à l'avis aux établissements de crédit n° 2005-01 autorisant la constitution de réserves obligatoires par un intermédiaire, BNP PARIBAS SA (France), désormais centralisateur des Réserves Obligatoires des différentes entités du groupe, assure la constitution des avoirs de réserves de BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO qui ne détient donc plus de compte en direct auprès de la Banque de France.

3.2 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en **milliers d'euros** se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en Milliers d'euros)	Durée < 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	Durée > 5 ans	Créances et dettes rattachées	Total
- Créances sur les établissements de crédits et banques centrales	1 173 959	299 264	0	0	9 145	1 482 368
- Créances sur la clientèle	231 845	89 304	115 038	53 645	1 400	491 232
- Dettes envers les établissements de crédits	316 792	27 281	23 585	10 003	807	378 468
- Comptes créditeurs de la clientèle	1 358 827	170 571	0	0	1 470	1 530 868

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe BNP Paribas et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation.

Rubriques (milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises		
		liées FRANCE	liées Etranger	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédits	1 482 368	861 531	2 152	611 194
Dettes envers les établissements de crédits	378 468	17 532	4 477	356 459

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour créances douteuses a été constituée pour un montant de **977 K€**.

3.3 Les immobilisations

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2011, selon le tableau ci-dessous :

Type d'immobilisations	Montant brut début exercice 2011	Acquisition 2011	Cessions 2011	Montant brut fin période 2011
Immobilisations incorporelles				
- Droit au bail	40			40
- Fonds de commerce	229			229
- Frais d'établissement	831			831
- Logiciels	625	178		803
- Certificat fonds de garantie	0			0
Sous-total	1 725	178	0	1 903
Immobilisations corporelles				
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 752	165	-40	2 877
- Immobilisation hors exploitation	2			2
- Tableaux & oeuvres d'arts	21			21
- Immobilisations exploitation	26			26
Sous-total	2 801	165	-40	2 926
Total immobilisation	4 526	343	-40	4 829

Type d'immobilisations	Amortissement début exercice 2011	Dotation 2011	Sortie 2011	Amortissements cumulés au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles				
- Fonds de commerce	229			229
- Frais d'établissement	827	3		830
- Logiciels	519	205		724
Sous-total	1 575	208	0	1 783
Immobilisations corporelles				
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	1 853	212	-40	2 025
- Immobilisation hors exploitation	2			2
- Immobilisations exploitation	21	2		23
- Provision p/dépréciation imm.hors exploit	0			0
- Provision p/dépréciation imm.aménag&instal	0			0
Sous-total	1 876	214	-40	2 050
Total immobilisation	3 451	422	-40	3 833

Type d'immobilisations	Valeur brute au 31/12/2011	Amortissement au 31/12/2011	Valeur résiduelle au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles			
- Droit au bail	40		40
- Fonds de commerce	229	229	0
- Frais d'établissement	831	830	1
- Logiciels	803	724	79
Sous-total	1 903	1 783	120
Immobilisations corporelles			
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 877	2 025	852
- Immobilisation hors exploitation	2	2	0
- Tableaux & œuvres d'art	21	0	21
- Immobilisations exploitation	26	23	3
- Provision pour dépréciation imm.hors exploit	0	0	0
- Provision pour dépréciation imm.aménag&instal	0	0	0
Sous-total	2 926	2 050	876
Total immobilisation	4 829	3 833	996

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la Banque.

3.4 Participations et autres titres détenus à long terme.

Conformément aux recommandations de l'ACP, les certificats d'association du fonds de garantie des dépôts sont classés en «Autres titres détenus à long terme». Par principe de cohérence, les produits liés à ces certificats sont présentés en «Revenus des titres à revenu variable».

3.4 Bis - Liste des filiales et participations.

Participation et autres titres détenus à long terme

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/11	Part de capital détenue
SCI Jardins d'Arcadie	40, bd Georges Clémenceau	5	5%
Certificat d'Association Fonds de Garantie des Dépôts		392	
Total		397	

Part dans les entreprises liées

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/11	Part de capital détenue
SAM MONASSURANCES	15/17, avenue d'Ostende	143	93%
Total		143	

3.5 Provisions et reprises pour risques et charges.

1. Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/11 à **2.491 K€**.

La décomposition de cette dernière est renseignée au point 2.5 Engagements sociaux.

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/2011
31/12/2010	Prov. S/ engagements sociaux	2 616		125	2 491
	TOTAUX	2 616	0	125	2 491

2. Litiges

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/2011
31/12/2010	Provision constituée	982	20	161	841
	TOTAUX	982	20	161	841

3.6 Les Fonds Propres

Le capital social de la Banque se compose de **72.000 actions de 180 euros** chacune.

- Capital social = **12.960 K€**
- Prime d'émission liée au capital = **20.160 K€**

Les fonds propres de la Banque au sens de la réglementation bancaire sont, à l'issue de cet exercice et avant intégration des résultats, de **51.988 K€**.

Conformément aux statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2011 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2011	Affectation résultat 2011	Distribution dividendes 2011	Montants après affectation 2011
Réserve légale	1 296			1 296
Réserve facultative	17 651			17 651
Report à nouveau	1	4 426	-4 427	0

3.7 Intérêts courus à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2011 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
ACTIF			
Caisse, Banque centrales et C.C.P.			0
Créances sur les Etablissements de Crédits	6 274	2 871	9 145
Créances sur la clientèle	1 327	73	1 400
Total inclus dans les postes de l'actif	7 601	2 944	10 545
PASSIF			
Dettes envers les Etablissements de Crédit	718	89	807
Comptes créditeurs de la clientèle	765	705	1 470
Total inclus dans les postes du passif	1 483	794	2 277

3.8 Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
- Comptes d'encaissements	615	151
- Résultats de change hors bilan	0	
- Comptes d'ajustement sur devises	9 469	9 438

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
- Charges constatées d'avance	306	
- Produits constatés d'avance		0
- Produits divers à recevoir	2 096	
- Charges à payer - personnel		4 340
- Charges à payer - tiers		3 188
- Charges à étaler sur plusieurs exercices (AVISO)	0	
- Comptes de régularisation divers	1	7
Total comptes de régularisation	12 487	17 124
- Débiteurs divers	2 559	
- Crédoiteurs divers		4 296
- Instruments conditionnels achetés/vendus	136	136
- Comptes de réglemeents sur opérations titres	7 862	10 240
- Comptes de stocks et emplois divers	0	
Total autres	10 557	14 672

La ligne « Charges à payer - personnel » tient compte au 31/12/11 de la provision sur bonus, ceux-ci sont versés avec le salaire de mars, et leur méthode de calcul suit les recommandations du Groupe BNP Paribas.

3.9 Contre valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre valeur en milliers d'euros
Total à l'Actif	959 356
Total au Passif	959 356

4) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS BILAN

4.1 Contrats de Change non dénoués au 31.12.2011 (en milliers d'euros).

HORS BILAN	TOTAL
Opérations de change à terme	
Monnaies à recevoir	579 449
Monnaies à livrer	579 321

Les opérations reprises dans le tableau ci avant et donc ouvertes en date de clôture, sont exclusivement effectuées pour le compte de la clientèle.

4.2 Engagements donnés

38.918 K€ : Engagements de garantie d'ordre de la clientèle (dont 551 K€ engagements douteux)

144.025 K€ : Engagements de financement en faveur de la clientèle

5.956 K€ : Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit

4.3 Engagements reçus

1.025 K€ : Engagement de financement reçus d'établissements de crédit

8.634 K€ : Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit

5) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des Commissions pour l'exercice 2011 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Autres prestations de services financiers	730	17 688
Autres opérations diverses de la clientèle		2 912
Total commissions	730	20 600

Les produits sont perçus de la clientèle ; en ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès de différents intermédiaires financiers, établissements de crédits ou autres.

5.2 Frais de personnel

La répartition des frais de personnel se traduit comme suit au titre de l'exercice 2011 (en milliers d'euros) :

	2011
-Salaires et traitements	10 844
-Charges de retraite	1 547
-Autres charges sociales	2 463
-Intéressement / Participation / Aug. de capital	1 314
Total	16 168

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été calculée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31.12.2011. La variation du montant de la provision a été portée en charges, en salaires et traitements, au compte de résultat.

5.3 Coût du risque

Ce poste, figurant pour un montant de **128 K€**, correspond au Net de provisions sur créances douteuses et litiges sur opérations avec la clientèle.

5.4 Charges et Produits exceptionnels

Ce poste figure pour un montant net de Résultat exceptionnel de - **205 K€**.

Détail ci-dessous :

Des charges exceptionnelles ont été constatées pour - 373 K€ :

- 289 K€ concernent des indemnisations litiges,
- 45 K€ concernent des erreurs sur titres,
- 39 K€ régularisation différentiel coefficient de déduction tva N-1.

Des produits exceptionnels ont été constatés pour 168 K€ :

- 150 K€ concernant l'ajustement du coefficient de déduction de tva N.
- 18 K€ divers.

6) AUTRES INFORMATIONS

6.1 L'effectif était de 130 personnes au 31 décembre 2011.

6.2 **Rappel des résultats de la Banque depuis sa transformation en société anonyme monégasque (en milliers d'euros) :**

La Banque a pris sa nouvelle activité bancaire et non plus de société de crédit seulement, au 1^{er} janvier 1997 :

Les résultats de 1997 étaient de	1 708 K€
Les résultats de 1998 étaient de	1 418 K€
Les résultats de 1999 étaient de	2 072 K€
Les résultats de 2000 étaient de	6 942 K€
Les résultats de 2001 étaient de	4 118 K€
Les résultats de 2002 étaient de	4 118 K€
Les résultats de 2003 étaient de	-11 K€
Les résultats de 2004 étaient de	6 308 K€
Les résultats de 2005 étaient de	-35 452 K€
Les résultats de 2006 étaient de	11 858 K€
Les résultats de 2007 étaient de	23 040 K€
Les résultats de 2008 étaient de	13 907 K€
Les résultats de 2009 étaient de	6 950 K€
Les résultats de 2010 étaient de	11 906 K€
Les résultats de 2011 sont de	4 426 K€

6.3 **Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (en milliers d'euros) :**

Bénéfice de l'exercice :	4 426 K€
Report à nouveau	1 K€
Montant à affecter	4 427 K€
<i>Comme suit :</i>	
Réserve légale :	0 K€
Réserve facultative :	0 K€
Report à nouveau :	0 K€
Dividendes :	4 427 K€

6.4 Fonds de garantie des dépôts

Compte tenu des dispositions prévues par la loi n° 99.532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Dépôts.

Pour l'exercice 2011, la cotisation relative au mécanisme de garantie Espèces est de :

- 58 K€ (don 58 K€ en débiteurs divers).

Par arrêté du 29 septembre 2010 et en application à la Directive Européenne 2009/19/CE transposée au droit français, la tranche 2011 de la cotisation exceptionnelle est de :

- 50 K€ (dont 50 K€ en charges).

6.5 Fonds de garantie des cautions

En application du règlement n° 2000-06 qui renvoie aux dispositions du règlement n° 99-06 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Cautions.

Pour l'exercice 2011, elle a été amenée à cotiser :

- 4 K€ (dont 4 K€ en débiteurs divers).

6.6 Fonds de garantie des titres

En application du règlement n° 99-15 du 23 septembre 1999 modifié relatif aux ressources et au fonctionnement du mécanisme de garantie des titres, la Banque adhère au Fonds de Garantie des titres.

Pour l'exercice 2011, elle a été amenée à cotiser :

- 38 K€ (dont 14 K€ en charges et 24 K€ en débiteurs divers).

6.7 Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Au 31 décembre 2011 :

Le ratio de liquidité par rapport aux exigibilités à 1 mois s'élevait à 259% pour une obligation minimale fixée à 100%.

Remarque : depuis le 01/01/2008, BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO n'est plus soumise, sur base individuelle, à la surveillance de la solvabilité. La surveillance de la filiale s'exerce désormais sur une base consolidée au niveau de BNP Paribas SA.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE 2011

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2009 pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2011, le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable

comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes donnés dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat de l'exercice 2011 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les

usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2011, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 13 avril 2012.

Les Commissaires aux Comptes,

M. Claude TOMATIS. M. Claude PALMERO.